

Le droit du voisinage

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
﴿وَاعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَبِذِي
الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسَاكِينِ وَالْجَارِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَالْجَارِ
الْجُنُبِ وَالصَّاحِبِ بِالْجَنبِ وَابْنِ السَّبِيلِ ۚ وَمَا مَلَكَتْ
أَيْمَانُكُمْ ۚ إِنَّ اللَّهَ لَا يَحِبُّ مَنْ كَانَ مُخْتَلًا فَخُورًا﴾

سورة النساء، الآية 36

﴿ مَا مِنْ مُسْلِمٍ يَمُوتُ فَيَشْهَدُ لَهُ ثَلَاثَةُ أَهْلِ آبَاتٍ مِنْ جِيرَانِهِ
الْأَذْنَيْنِ بِخَيْرٍ، إِلَّا قَالَ تَبَارَكَ وَتَعَالَى: قَدْ قَبِلْتُ شَهَادَةَ
عِبَادِي عَلَى مَا عَلِمُوا، وَغَفَرْتُ لَهُ مَا أَعْلَمُ ﴾

ابن حنبل، ط2، 409

Mes chers frères !

L'islam n'a pas seulement fixé des règles concernant la foi et l'adoration, mais aussi des principes pour la vie en société. En effet, dans le verset lu au début du sermon, Allah le Très-Haut dit : « **Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, l'arrogant.** »¹

Ainsi, après avoir mentionné le principe du monothéisme, Allah (azwj) cite une liste de personnes envers lesquelles nous devons nous comporter avec bonté. Les voisins sont les personnes qui vivent à proximité de notre domicile. Les relations de bon voisinage sont essentielles pour la cohésion de la société, mais aussi pour permettre aux familles de vivre en toute tranquillité.

Chers croyants !

Notre Prophète (saw) a accordé une grande importance au maintien de bonnes relations avec les voisins. Il a également recommandé d'éviter toute parole ou tout geste susceptible de causer de la peine ou du tort au voisin. Le Messager d'Allah (saw) a compté parmi les trois catégories qu'Allah aime ceux qui supportent patiemment les ennuis causés par leurs voisins. En effet, tout comme l'homme est éprouvé par ses biens, son conjoint ou ses enfants, il peut l'être aussi par son voisin. Dans un hadith, le Messager d'Allah (saw) indique à Aïcha (ra) de commencer par le voisin dont la porte est la plus proche lorsqu'on souhaite offrir quelque chose entre deux voisins.²

Nos voisins font partie des personnes que nous voyons le plus dans notre vie quotidienne. Le Coran et la Sounna insistent sur l'importance qu'on doit leur accorder. Ainsi, il est dit dans un autre hadith : « **Auprès d'Allah, le meilleur des voisins est celui qui est le plus utile à son voisin.** »³ Malheureusement, de nos jours, on a tendance à négliger les bonnes relations de voisinage et on ne s'inquiète même plus de la situation de nos voisins. Par exemple, notre Prophète (saw) a dit : « **N'aura pas vraiment la foi celui qui dort rassasié alors que son voisin a faim !** »⁴

Chers musulmans !

Les conseils de notre Prophète (saw) fixent un cadre concernant le voisinage, sans pour autant énoncer tous les droits du voisin. Ce cadre ne se limite pas aux seules personnes qui partagent notre foi islamique. En effet, nous vivons dans une société dans laquelle il y a des personnes de toutes confessions.

Notre religion ordonne d'être miséricordieux, juste et d'agir avec un bon comportement envers tous les êtres humains. Dans cet esprit, nous devons accueillir nos voisins, quelles que soient leurs croyances ou leur culture, avec le sourire, leur venir en aide lorsqu'ils en ont besoin, partager leurs joies et leurs peines. C'est à la fois un devoir religieux et une obligation morale. Un salut, un sourire sincère ou une petite attention peuvent adoucir les cœurs et rapprocher les gens.

Notre Prophète (saw) a dit : « **Pas un musulman ne meurt en ayant en sa faveur le témoignage de trois demeures de son proche voisinage, sans qu'Allah le Très-Haut ne dise: Certes, J'accepte le témoignage de Mes serviteurs de ce qu'ils connaissent de lui et Moi Je lui pardonne ce que Je sais de lui.** »⁵

Je termine en invoquant Allah le Très-Haut pour que nous soyons des croyants qui vivent en paix avec leurs voisins, et qui répandent la sérénité autour d'eux !

¹ Sourate Nisâ, 4:36

² Abû Dâwûd, Edeb, 122-123

³ Tirmidhî, Birr, 28

⁴ Ibn Ebî Chayba, Musannef, Iman ve Ru'yâ, 6

⁵ Ibn-i Hanbel, II, 409